



Versailles, le 16 Décembre 2022

COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Service des experts
5, rue Carnot
78000 VERSAILLES
Courriel : experts.ca-versailles@justice.fr

Mme Atsuko EGUCHI
49, avenue du 11 novembre 1918
92190 MEUDON

Madame,

Nous avons le plaisir de vous faire connaître que, conformément aux dispositions de l'article 2 II de la loi du 29 juin 1971 modifiée, l'Assemblée générale de la cour d'appel de Versailles a, lors de sa séance du 15 novembre 2022, émis un **AVIS FAVORABLE** à votre **réinscription pour une durée de 5 ans**, sur la liste des experts judiciaires près la cour d'appel dans la (les) rubrique (s) suivante (s) :

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-01-02-12-Japonais

Votre réinscription est effective à compter du **1er janvier 2023**.

En application de l'article 10 du décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts, il vous appartiendra, si vous le souhaitez, de solliciter **entre le 1er décembre 2026 et le 1er mars 2027, votre réinscription** pour un nouveau mandat de 5 ans à compter de janvier 2028.

Veillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

P/la directrice des services de greffe judiciaires

